



Aveyron

Le 20 mai 2015 à 10 heures 30, le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la direction du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Anglars.

Membres ayant voix délibérative

Nombre de membres en exercice : 22.

Membres présents : Mesdames Simone Anglade, Annie Bel, Annie Cazard, Corinne Compan, Émilie Gral et Messieurs Jean-Philippe Abinal, Jean-Claude Anglars, Vincent Alazard, Jean-Luc Calmelly, Régis Cailhol, Éric Cantournet, Sébastien David, Serge Roques.

Membres absents ou excusés : Mesdames Sylvie Ayot, Sylvie Lopez et Messieurs Jacques Barbezange, Alain Fauconnier, Christophe Saint-Pierre, Claude Salles.

Membres ayant voix consultative

Membres présents : Mesdames Natalie Alazard, Annick Audiffred et Messieurs Lionel Coursières, Éric Flores, directeur départemental, Olivier Guiraud, Patrice Jouet président de l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Aveyron.

Membres absents ou excusés : Madame le payeur départemental et Monsieur Michel Galtier.

Membre de droit : Monsieur le préfet.

Date de convocation : 5 mai 2015.

## **12 - GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ**

Vu le rapport n° 11.

Considérant que le service départemental d'incendie et de secours de l'Aveyron est dans l'obligation de procéder à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 à l'achat de son électricité après mise en concurrence dans les conditions définies par le code des marchés publics conformément aux dispositions de la loi n° 2010-1488 du 7 décembre 2010.

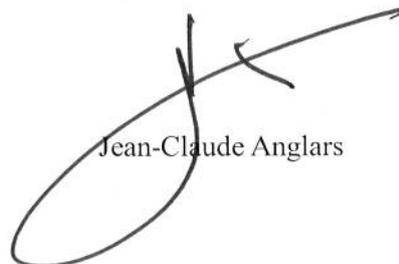
Considérant les délais de procédure, la complexité de ce domaine d'achat et que l'union des groupements d'achats publics (UGAP) met en œuvre un dispositif d'achat groupé d'électricité.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil d'administration :

- décide de participer au groupement de commande mis en place par l'UGAP ;
- autorise le président à signer la convention y afférent ainsi que tout acte en portant exécution ou modification.

Fait à Rodez, le - 5 JUIN 2015

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a horizontal stroke extending to the right.

Jean-Claude Anglars